



**BOUCHES-DU-
RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°13-2021-085

PUBLIÉ LE 26 MARS 2021

Sommaire

Préfecture des Bouches-du-Rhone / Cabinet

13-2021-03-26-00001 - Arrêté n°0106 portant autorisation des centres de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône (8 pages)

Page 3

13-2021-03-26-00002 - Arrêté n°0107 portant autorisation des dispositifs d'équipes mobiles de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône (3 pages)

Page 12

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-03-26-00001

Arrêté n°0106 portant autorisation des centres
de vaccination contre la covid-19 dans le
département des Bouches-du-Rhône



**ARRETE n°0106
portant autorisation des centres de vaccination contre la covid-19
dans le département des Bouches-du-Rhône**

VU le code de la santé publique, notamment les articles L.3131-1, L.3131-8, L.3131-16, L. 3131-16 et L. 3131-17

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

VU la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n°204-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2015-165 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Christophe MIRMAND en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône à compter du 24 août 2020 ;

VU le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Provence – Alpes – Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

VU le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU les avis en date du 15, 21, 29 janvier, 16 et 24 mars 2021 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

CONSIDERANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDERANT que le décret n°2021-10 du 7 janvier 2021 prévoit que « La vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé. Ces centres peuvent être approvisionnés en vaccins par les pharmaciens d'officine et, par dérogation aux dispositions du I de l'article L. 5126 du code de la santé publique, par les pharmacies à usage intérieur » ;

Sur proposition de la directrice de cabinet ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Les structures listées en annexe sont désignées comme centres de vaccination pour assurer la campagne de vaccination contre la covid-19, en application des dispositions du décret n° 2921-10 du 7 janvier 2021.

ARTICLE 2 :

L'arrêté n°0090 du 17 mars 2021 portant autorisation des centres de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône est abrogé.

ARTICLE 3 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône. Il peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr .

ARTICLE 4 :

La secrétaire générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône, la directrice de cabinet, le directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise à la préfète de police des Bouches-du-Rhône, aux sous-préfets des arrondissements d'Aix-en-Provence et d'Istres, à la sous-préfète de l'arrondissement d'Arles et aux mairies des communes concernées.

Marseille, le 26 mars 2021

Le préfet,

SIGNE

Christophe MIRMAND

Annexe 1. Liste des centres de vaccination autorisés pour assurer la campagne de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône

Dénomination du centre de vaccination	Identification de la structure porteuse	Adresse de la structure porteuse	Représentant légal de la structure porteuse	Adresse du centre de vaccination	Commune
Centre de vaccination de la ville d'Aix-en-Provence / CPTS Aix Ste Victoire	Ville d'Aix-en-Provence CPTS Aix Ste Victoire	Hôtel de ville Place de l'Hôtel de ville, 13100 Aix-en-Provence 10 rue Maître Peloutier Bât B L'Espigoulier 13540 Puyricard	Mme Maryse JOISSAINS Dr Gaëtan GENTILE	Gymnase du Val de l'Arc - 35 Avenue des Infirmeries,13100 Aix-en-Provence	AIX-EN-PROVENCE
Centre de vaccination CPTS Allauch-Plan-de-Cuques	CH d'Allauch CPTS des Collines	Chemin des Mille Écus, 13190 Allauch Villa les Iris Avenue JeanGiono 13190 Allauch	M. Robert SARIAN Dr Bruno PEMBEDJOGLOU	Chemin des mille écus 13190 Allauch	ALLAUCH
Centre de vaccination de la CPTS du Pays d'Arles à la CCI d'Arles	Ville d'Arles CPTS Pays d'Arles	Hôtel de ville Place de la République, 13200 Arles 62 avenue Frédéric Mistral 13990 Fontevieille	M. Patrick DE CAROLIS Dr Bernard GIRAL	Avenue de la 1ere division France libre, 13633 Arles	ARLES
Pôle de santé Arles - Conseil départemental	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	11 rue Romain Rolland, 13200 Arles	ARLES

Centre de Vaccination COVID d'Aubagne / Espace des Libertés	Centre hospitalier d'Aubagne Centre de santé "Centre médical et paramédical du Garlaban"	179 Avenue des Soeurs Gastine 13400 Aubagne 105 avenue Marcel Paul 13400 Aubagne	Mme Stéphanie LUQUET M. Frédéric LEYRET	20-164 Avenue Antide Boyer 13400 Aubagne	AUBAGNE
Pôle de santé Aubagne CD 13	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	10 allée Antide Boyer, 13400 Aubagne	AUBAGNE
Centre de vaccination de Carry-le-Rouet	Ville de Carry-le-Rouet	Montée des Moulins, 13620 Carry-le-Rouet	M. René-Francis CARPENTIER Maire de Carry-le-Rouet	Salle communale le grand bleue - Avenue blanche Calvet, 13620 Carry-le-Rouet	CARRY-LE-ROUET
Centre de vaccination de Châteaurenard	Ville de Châteaurenard	6 Rue Jentelin, 13160 Châteaurenard	M. Marcel MARTEL Maire de Châteaurenard	Place des Allées Marcel Jullian, 13160 Châteaurenard de Provence	CHATEAURENARD
Centre de vaccination de Coudoux	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	Centre de secours de la basse vallée de l'Arc, 13111 Coudoux	COUDOUX
Centre de vaccination de Fos-sur-Mer	Ville de Fos-sur-Mer	Avenue René Cassin, 13270 Fos sur Mer	M. Jean HETSCH Maire de Fos-sur-Mer	Maison de la Mer - Avenue du Sable d'Or, 13270 Fos-sur-Mer.	FOS-SUR-MER
Centre de vaccination Gardanne	CPTS Provence Santé	Pôle santé des genêts 606 avenue 13109 Simiane-Collongue	Dr Julie CURJOL-SOTO	Halle Leo Ferré, 76 avenue du 8 mai 1945, 13120 Gardanne	GARDANNE
Centre de vaccination d'Istres	Ville d'Istres	Hôtel de Ville 1, esplanade Bernardin Laugier - CS 970002 13808 Iistres cedex	M. François BERNARDINI Maire d'Istres	Complexe Sportif le Podium - Chemin de capeau, 13800 Istres	ISTRES
Centre de vaccination de la CPTS Vignes et Calanques	CPTS Vignes et Calanques	Espace santé 202 Avenue Frédéric Mistral 13600 La Ciotat	Mme Elodie GRILLOU	Complexe Paul Eluard - Avenue Jules Ferry, 13600 La Ciotat	LA CIOTAT

Centre de vaccination de la clinique générale de Marignane	Clinique générale de Marignane	Avenue du Général Raoul Salan, 13700 Marignane	Mme Virginie BRINGAND	Avenue du Général Raoul Salan, 13700 Marignane	MARIGNANE
APHM Hôpital Sainte Marguerite	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille/CPTS marseillaises	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	M. Jean-Olivier ARNAUD	270 Boulevard Ste Marguerite, 13009 Marseille	MARSEILLE
CEGIDD St Adrien CD 13	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	12 rue St Adrien Marseille, 13008 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran	Hôpital d'Instruction des Armées Laveran	34 Boulevard Laveran 13013 Marseille	Médecin général inspecteur Alain DROUE Médecin-Chef de l'HIA Laveran	34 Boulevard Laveran, 13013 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de la Ville de Marseille	Ville de Marseille/ Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	M. Benoît PAYAN	23 rue Louis Astruc, 13005 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de l'Hôpital de la Conception	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille/CPTS marseillaises	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	M. Jean-Olivier ARNAUD	147 boulevard Baille, 13005 Marseille	MARSEILLE

Centre de vaccination de l'Hôpital Européen	Hôpital Européen	6 Rue Désirée Clary, 13003 Marseille	Mme Sophie DOSTERT	Consultations médicales NEOLIS - 106 Bd de Paris - 13003 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de l'Hôtel de Ville de Marseille - Salle Bailli de Suffren - Pavillon Puget	Ville de Marseille/ Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	M. Benoît PAYAN	Quai du port, 13002 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination départemental d'Arenc	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	4 quai d'Arenc, 13002 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination du centre gérontologique départemental	Centre gérontologique départemental	176 avenue de Montolivet, BP 50058 13012 Marseille	Mme Nathalie JAFFRES	176 avenue de Montolivet, 13012 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination du conseil départemental - PMI	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	2 rue Mazenod 13002 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination du Stade Vélodrome	Ville de Marseille/ Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	M. Benoît PAYAN	Stade Orange Vélodrome - Entrée Parvis Ganay Porte 9 Allée Ray Grassi 13008 Marseille	MARSEILLE
Hôpital Clairval - Centre de soins urgents	Hôpital privé Clairval	317 Boulevard du Redon, 13009 Marseille	M. Cyril SZYMKOWICZ Directeur	317 Boulevard du Redon, 13009 Marseille	MARSEILLE

IHU - Méditerranée Infection	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	M. Jean-Olivier ARNAUD	19-21 Boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille	MARSEILLE
	CPTS Activ santé	94 Boulevard Charve 13005 Marseille	Mme Martine GIORDANINO		
Mairie des 15e et 16e arrondissements de Marseille/ Inter-CPTS Marseille	Ville de Marseille / Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	M. Benoît PAYAN	246 Rue de Lyon, 13015 Marseille	MARSEILLE
Pôle de santé des flamants CD 13	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	14 avenue Ansaldi, 13014 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de l'Hôpital Nord	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille/ inter-CPTS Marseille	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	M. Jean-Olivier ARNAUD	chemin des Bourrely, 13015 Marseille	MARSEILLE
Maison médicale de garde de la Timone	Association pour la permanence des soins Timone	URPS ML 37-39 boulevard Vincent DELPUECH 13006 Marseille	Dr Hervé SAHY	264 rue Saint-Pierre, 13005 Marseille	MARSEILLE
Centre de vaccination de la CPTS du Pays de Martigues	CPTS du pays de Martigues	Maison des associations de Martigues Quai Lucien Toulmond 13500 Martigues	Dr Gérard Eddi	Gymnase des salins, 13500 Martigues	MARTIGUES
Centre de vaccination Durance Sud de Meyrargues	Ville de Venelles	Place Marius Trucy Rue des Écoles, 13770 Venelles	M. Arnaud MERCIER	Plateau de la Plaine, 13650 MEYRARGUES	MEYRARGUES
Centre de Vaccination de Miramas	Ville de Miramas	Hôtel de Ville Place Jean Jaurès, 13140 Miramas	M. Frédéric VIGOUROUX	Salle des fêtes de Miramas - Rue des Lauriers, 13140 Miramas	MIRAMAS

Centre de vaccination de St-Rémy-de-Provence	Ville de Saint-Rémy-de-Provence CPTS Pays d'Arles	Hôtel de ville Place Jules Pelissier, 13210 Saint-Rémy-de-Provence 62 avenue Frédéric Mistral 13990 Fontvieille	M. Hervé CHERUBINI Dr Bernard GIRAL	Salle de l'Alpilium - Avenue Maréchal de Lattre de Tassigny - Saint Rémy de Provence	SAINT REMY DE PROVENCE
Centre de vaccination de Salon de Provence	Ville de Salon de Provence Association des médecins libéraux du pays salonais	174 place de l'Hôtel de Ville, BP 120, 13300 Salon-de-Provence Cabinet médical 109 avenue Gaston Cabrier 13300 Salon-de-Provence	M. Nicolas ISNARD Maire de Salon Dr Thierry DESPLATS	Charles Trenet, salle polyvalente 17 Boulevard Aristide Brian 13300 Salon de Provence	SALON-DE-PROVENCE
Centre de vaccination de Sénas	CPTS Val Durance	PHARMACIE DU MARCHE 37 Avenue Gabriel Péri 13560 Sénas	Dr Guillaume MICHELON	Salle Frédéric Mistral - Avenue du 8 mai 45, 13560 Sénas	SENAS
Centre de vaccination intercommunal Velaux - Ventabren - La Fare les Oliviers - Eguilles - Coudoux	Ville de Ventabren Association des professionnels de santé de la maison de santé pluriprofessionnelle de Coudoux	Hôtel de ville 17 Grand'rue, 13122 Ventabren Immeuble Le Lubéron Appt 220 - Bât. B Place Clastrier 13111 Coudoux	Monsieur Claude FILIPPI Mme Josiane ALPE	Salle Ste Victoire, " le plateau " - Chemin du cimetiere, 13122 Ventabren	VENTABREN
Centre de vaccination de Vitrolles - Espace Mandela	CPTS Initiative Santé	Groupe médical des Salyens, avenue des Salyens 13127 Vitrolles	Dr Florence ZEMOUR	Espace Mandela - Place de Provence, 13127 Vitrolles	VITROLLES
Clinique de Vitrolles	Clinique de Vitrolles	La Tuilière, 2 Rue Bel air, 13127 Vitrolles	M. le directeur	La Tuilière, 2 Rue Bel air, 13127 Vitrolles	VITROLLES

Préfecture des Bouches-du-Rhone

13-2021-03-26-00002

Arrêté n°0107 portant autorisation des dispositifs
d'équipes mobiles de vaccination contre la
covid-19 dans le département des
Bouches-du-Rhône



**ARRETE n°0107
Portant autorisation des dispositifs d'équipes mobiles de vaccination contre la covid-19
dans le département des Bouches-du-Rhône**

VU le code de la santé publique notamment les articles L.3131-1, L.3131-8, L.3131-16, L. 3131-16 et L. 3131-17

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

VU la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n°204-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n°2015-165 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

VU le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Christophe MIRMAND en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône à compter du 24 août 2020 ;

VU le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Provence – Alpes – Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

VU le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

VU le décret n° 2021-272 du 11 mars 2021 modifiant le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'arrêté du 10 juillet 2020 modifié prescrivant les mesures d'organisation et de fonctionnement du système de santé nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

CONSIDERANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDERANT que le décret n°2020 -1310 du 29 octobre 2020 modifié par le décret n° 2021-272 du 11 mars 2021 prévoit que « La vaccination peut être assurée dans des centres et par des équipes mobiles désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé »

Sur proposition de la directrice de cabinet ;

ARRETE :

ARTICLE 1 :

Les dispositifs listés en annexe sont désignés comme équipes mobiles assurant la campagne de vaccination contre la covid-19, en application des dispositions du décret n° 2021-272 du 11 mars 2021.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 :

La secrétaire générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône, la directrice de cabinet, le directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera transmise à la préfète de police des Bouches-du-Rhône, aux sous-préfets des arrondissements d'Aix-en-Provence et d'Istres, à la sous-préfète de l'arrondissement d'Arles et aux mairies des communes concernées.

Marseille, le 26 mars 2021

Le préfet,

SIGNE

Christophe MIRMAND

Annexe 1. Liste des équipes mobiles désignées pour assurer la campagne de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône

Dénomination du dispositif d'équipe mobile	Identification de la structure porteuse	Adresse de la structure porteuse	Représentant légal de la structure porteuse	Zone d'intervention
Equipe mobile de vaccination du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille	BMPM	9 Boulevard de Strasbourg, 13003 Marseille	M. le contre-amiral Patrick AUGIER	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du Centre de vaccination de Coudoux	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Mme Martine VASSAL	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du centre de vaccination d'Arles	Ville d'Arles	Hôtel de ville Place de la République, 13200 Arles	M. Patrick DE CAROLIS	Département des Bouches-du-Rhône
	CPTS du Pays d'Arles	62 avenue Frédéric Mistral 13990 FONTVIEILLE	Dr Bernard GIRAL	
Equipe mobile du centre de vaccination de Saint-Remy-de-Provence	Ville de Saint-Rémy-de-Provence	Hôtel de ville Place Jules Pelissier, 13210 Saint-Rémy-de-Provence	M. Hervé CHERUBINI	Département des Bouches-du-Rhône
	CPTS Pays d'Arles	62 avenue Frédéric Mistral 13990 FONTVIEILLE	Dr Bernard GIRAL	
Equipe mobile du conseil régional de la Région Sud - PACA	Conseil Régional PACA	Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20	M. Renaud MUSELIER	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur